

Mme la Rectrice

Depuis le début de la crise du COVID 19, la priorité de la FSU a toujours été la santé des personnels avant tout autre préoccupation.

Ce ne semble pas toujours être malheureusement pas la vôtre ni celle de notre ministre. La communication tout azimut sur les médias est votre priorité au mépris du protocole sanitaire comme nous avons pu le constater la semaine dernière lors du retour des élèves au collège.

Au-delà des discours d'autosatisfaction dans les médias et les instances, la réalité sur le terrain est tout autre. Au lieu de nous affubler d'interminables éléments de langage comme ce fût le cas lors du CTA de la semaine dernière, ce sont des solutions concrètes que nous vous demandons d'apporter à nos légitimes questions et à celles des agent.es de l'académie.

Certes vous éditez des notes et des circulaires censées être appliquées sur tout le territoire académique mais force est de constater qu'elle ne franchisse que rarement les murs de la rue Caponière et ou ceux de la rue de Fontenelles. Les hiérarchies intermédiaires ne les appliquent que rarement préférant instaurer leurs propres règles dont une sorte de course éfreinée à qui imposera le plus de choses aux personnels sous sa responsabilité.

Nous vous avons déjà prévenu de cette situation et ces derniers jours que ce soit pour le suivi des fiches RSST ou la gestion des personnes vulnérables ou des collègues en garde d'enfants nous avons dû intervenir de nombreuses fois pour faire appliquer les textes ou trouver des solutions à des situations exposées par une fiche RSST.

Face à l'absence de réponse aux fiches RSST et à l'absence d'évaluation des risques en découlant nous avons décidé d'en mettre les problématiques évoquées par ces fiches à l'ordre du jour de ce CHSCT A.

Dans de nombreuses fiches, les personnels alertent leur responsable hiérarchique sur la surcharge de travail qui s'accumule et s'amplifie. Notamment les directeurs d'école qui se trouvent dans une situation inquiétante, nous vous l'avions déjà évoqué il y a quinze jours. Quelles mesures de prévention avaient vous prise depuis ? L'actualité a malheureusement rattrapé notre alerte par le suicide d'un directeur d'école dans les Alpes-Maritimes.

Coupez les caméras et les micros des chaînes d'informations Mme la rectrice et trouvez des solutions pour répondre à l'appel au secours de bon nombre de personnel.

D'autres fiches signalent les manquements au protocole sanitaire. Là aussi le discours a évolué dans le mauvais sens passant du strict respect à une accommodation des règles pour ré-ouvrir coûte que coûte le maximum d'écoles et d'établissement.

Le volontariat proposé pour le retour l'école n'a fait que creuser les inégalités. L'un de vos objectifs était de faire revenir les élèves qui s'étaient éloignés de l'école, force est de constater que c'est un échec dans beaucoup d'établissements où c'est l'effet inverse qui se produit.

L'incertitude qui règne quant à la ré-ouverture des lycées et le retour des collégiens de 3ème et 4ème doit cesser. Il faut donner une perspective claire aux personnels des EPLE.

Qu'avez-vous prévu pour la ré-ouverture des internats si les lycées reprennent ? Comment avez-vous envisagé le retour des lycéens professionnels dans les ateliers ?

La préparation de la rentrée 2020, c'est maintenant. Qu'avez-vous prévu comme calendrier de travail ?
Quels moyens tant matériel que humain allez-vous mettre en place ?
Il y a urgence pour permettre une rentrée la plus sereine possible le 1^{er} Septembre.

Il n'est pas possible de terminer cette déclaration sans évoquer le maintien incompréhensible de l'Epreuve d'oral anticipé de français. La FSU rappelle sa demande d'annulation de cette épreuve, qui met en grande difficulté les élèves de 1^{ère} et leurs professeur.e.s de français et leur fait courir des risques sanitaires inutiles. Jean-Michel Blanquer ne peut sacrifier une génération d'élèves et tant de professeur.e.s à un caprice sans fondement.

Pour finir, plus que jamais, et quelle que soit la situation épidémique à la rentrée, il faut redonner à l'Education des moyens à la hauteur des besoins. Non seulement, il est urgent de revenir sur les nombreuses suppressions de postes, mais cela ne suffira pas : c'est d'un plan d'urgence conséquent dont l'Ecole a besoin pour accueillir dans les meilleures conditions en septembre des élèves pour qui l'année 2020 aura été on ne peut plus chaotique.

Enfin il n'est pas acceptable que les représentant.es des personnels soit mal traités dans l'exercice de leurs missions comme cela a été le cas lors du dernier CHSCTD 14. La FSU vous demande Madame la Rectrice d'intervenir pour que de tels actes ne se reproduisent plus.